

Avis de niveau d'eau élevé – LEVÉ

Lacs du Sud

6 septembre 2022 à 11 h

Conditions actuelles

Les niveaux d'eau des lacs du Sud, notamment du lac Bennett, du lac Tagish et du lac Marsh, ont atteint leur maximum le 30 août et ont baissé de 7 à 8 centimètres depuis. Les niveaux d'eau actuels sont bien au-dessus de la moyenne pour cette période de l'année.

Prévisions météorologiques

On prévoit des températures proches des normales saisonnières au cours de la prochaine semaine, avec des maximums diurnes aux alentours de 15 degrés et des minimums nocturnes juste au-dessus du point de congélation. Plusieurs systèmes dépressionnaires pourraient apporter des précipitations sur la côte de l'Alaska et dans les cols, mais on prévoit des précipitations minimales dans le bassin des lacs du Sud.

Prévisions des niveaux d'eau

Les niveaux d'eau continueront de baisser vu que la fonte des glaciers ralentit et que les précipitations devraient être minimales à court terme. Les précipitations saisonnières se transforment également en accumulation de neige dans les bassins des affluents en altitude des lacs du Sud. Une légère hausse du niveau d'eau de quelques centimètres pourrait être observée au lac Marsh pendant quelques jours lorsque la Société d'énergie du Yukon relèvera le niveau du lac Schwatka.

Inondations et conseils relatifs aux déplacements

La population est priée d'éviter les cours d'eau au débit rapide et les rives possiblement instables. On recommande aux propriétaires en zone inondable d'avoir un plan en cas d'inondation.

Pour en savoir plus : yukon.ca/fr/inondations

Nous continuons à surveiller les niveaux d'eau et publierons des mises à jour selon l'évolution de la situation.

Avis, veille et avertissement



Avis de niveau d'eau ou de débit élevé : Le niveau des cours d'eau ou des lacs augmente ou est susceptible d'augmenter rapidement sans provoquer d'inondation majeure. Possibilité d'inondations mineures dans les basses terres.



Veille de crue : Le niveau des cours d'eau ou des lacs augmente et approche ou dépasse les rives. Possibilité d'inondation des zones attenantes.



Avertissement de crue : Le niveau des cours d'eau ou des lacs a atteint ou atteindra les rives ou le seuil d'inondation de façon imminente. Les zones attenantes seront inondées.

Renseignements

Mesures d'intervention

en cas d'inondation : Organisation des mesures d'urgence au 867-667-5220 ou à emo.yukon@yukon.ca



